



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 17 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contournement du Teil : les travaux débutent en ce mois d'octobre 2018

L'État – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes engage les travaux du contournement du Teil (RN 102) en Ardèche en octobre 2018.

Un déboisement préparatoire a été effectué en septembre 2018 le long de la RN102 dans la montée des Combes.

Dans les prochains jours, le groupement d'entreprises BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS / FOREZIENNE D'ENTREPRISE / EIFFAGE GENIE CIVIL / MATIERE, lauréat du premier marché de travaux, va débiter le chantier aux deux extrémités du projet sur les communes du Teil et de Rochemaure :

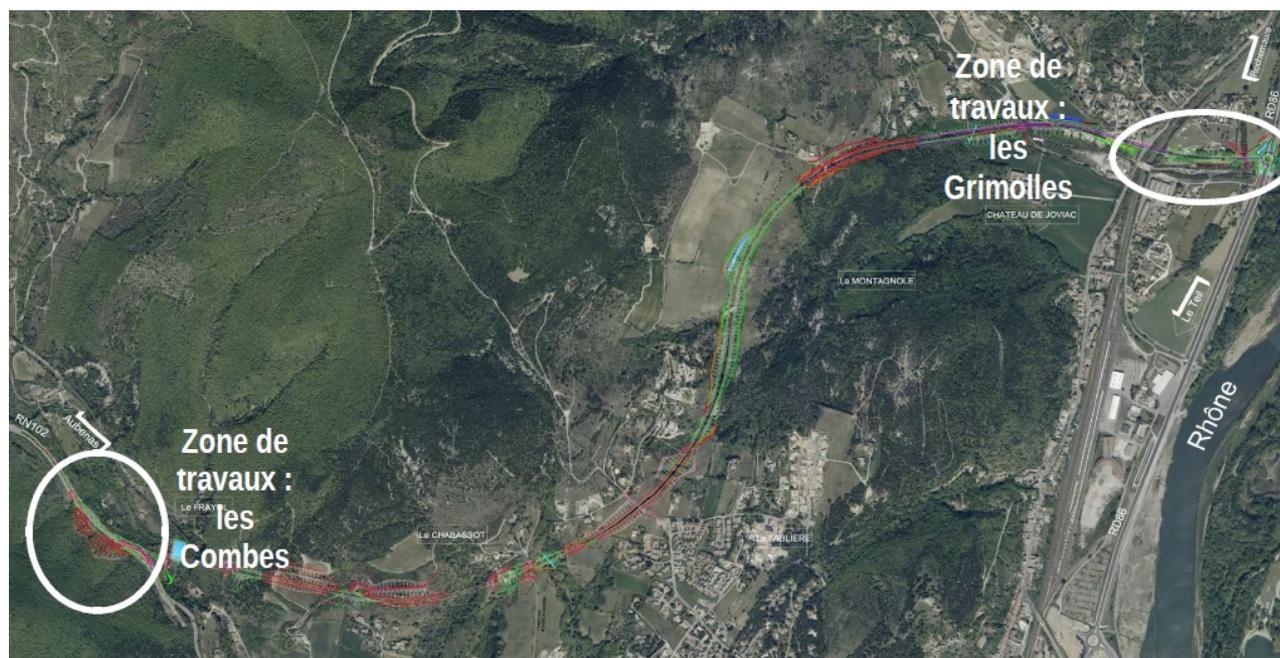
- À l'ouest, au Teil, un grand déblai va être réalisé au niveau de la montée des Combes, à côté de la RN 102 actuelle. Ce déblai est nécessaire pour la réalisation du demi-échangeur entre le contournement du Teil et la RN 102.
- À l'est, à Rochemaure, un giratoire va être construit sur la RD86, au niveau des Grimolles. Une amorce du contournement sera ensuite réalisée avec un remblai aux Grimolles et la construction de deux ouvrages d'art : l'ouvrage de rétablissement du chemin de Chauvière et un important ouvrage de franchissement des voies ferrées Givors-Grézan et du boulevard de la Croix de la Lauze.

La maîtrise d'œuvre du chantier est confiée à la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est.

La durée de cette première phase de travaux est de dix-huit mois.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes travaille d'ores et déjà à l'établissement des marchés suivants.

Plan de localisation des zones de travaux



Contact presse :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Nathalie ANASTASI, chargée de communication

Tél. : 04 26 28 60 53 - mél. : nathalie.anastasi@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>